

Alain CHAMPSEIX, Professeur de philosophie au lycée Maurice Genevoix à Ingré

Cours interactif en visioconférence proposé aux partenaires du
Projet *Europe, Éducation, École* le 20 novembre 2014, de 14h à 16h

Diffusion en direct : <http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/visio/>

Diffusion en différé : <http://www.dailymotion.com/projeteee>

Programme 2014 – 2015 : <http://www.coin-philo.net/eee.14-15.prog.php>

Cours classés : http://www.coin-philo.net/eee.13-14.cours_philo_en_ligne.php

Contact : c.michalewski@ac-versailles.fr

Y A-T-IL UN DEVOIR DE MÉMOIRE ?

Problématique

Alléguée le plus souvent par le pouvoir politique et véhiculée fréquemment par les médias, l'expression de « devoir de mémoire », assez récente, peut laisser songeur. Certes, on sera prêt à reconnaître qu'il est bon de ne pas laisser sombrer dans l'oubli certains événements exceptionnels du passé mais, en même temps, le terme de « devoir » peut paraître rébarbatif et inviter à une certaine hypocrisie. Ainsi fera-t-on semblant de commémorer avant de passer à autre chose.

Une analyse philosophique s'avère donc indispensable. Qu'est-ce que la mémoire ? Peut-elle porter sur un événement que l'on n'a pas vécu soi-même ? N'est-il pas nécessaire, aussi, de savoir se détourner du passé pour se préoccuper du présent et de l'avenir ? N'y a-t-il pas comme une contradiction entre l'étude de périodes révolues conduite par les historiens et l'intérêt qu'elles pourraient présenter pour la mémoire commune ? En outre, qu'est-ce qui serait digne de celle-ci et que pourrait-elle négliger ? Comment opérer le tri ? Quel pourrait être, enfin, l'intérêt d'une commémoration ?

Ce n'est qu'à ce prix qu'il sera possible de savoir s'il y a un devoir de mémoire et, si oui, ce qu'il peut être et signifier.

Texte n° 1 : « Contemple le troupeau qui passe devant toi en broutant. Il ne sait pas ce qu'était hier ni ce qu'est aujourd'hui : il court de-ci de-là, mange, se repose et se remet à courir, et ainsi du matin au soir, jour après jour, quel que soit son plaisir ou son déplaisir. Attaché au piquet du moment il n'en témoigne ni mélancolie ni ennui. L'homme s'attriste de voir pareille chose, parce qu'il se rengorge devant la bête et qu'il est pourtant jaloux du bonheur de celle-ci. Car c'est là ce qu'il veut : n'éprouver, comme la bête, ni dégoût ni souffrance, et pourtant il le veut autrement, parce qu'il ne peut pas vouloir comme la bête. Il arriva peut-être un jour à l'homme de demander à la bête : « Pourquoi ne me parles-tu pas de ton bonheur et pourquoi ne fais-tu que me regarder ? » Et la bête voulut répondre et dire : « Cela vient de ce que j'oublie chaque fois ce que j'ai l'intention de répondre. » Or, tandis qu'elle préparait cette réponse, elle l'avait déjà oubliée et elle se tut, en sorte que l'homme s'en étonna. »

NIETZSCHE, *Seconde Considération intempestive*,
GF-Flammarion, 1988, trad. Henri Albert, p. 75

Texte n° 2 : « Beaucoup de personnes, en particulier celles qui font peu d'usage de leur volonté, n'ont de leur moi véritable, c'est-à-dire de l'organisation systématique de leurs souvenirs, qu'une idée très vague, et se conçoivent elles-mêmes comme une chose, de la même manière qu'elles conçoivent les autres personnes (...). Mais, de ce que cette conception inférieure du moi remplace souvent la conception rationnelle du moi, il ne faut pas conclure que cette conception inférieure se suffise à elle-même. Nous arrivons bien à nous représenter notre moi au moyen d'une image unique et déterminée, mais il faut pour cela que nous soyons d'abord capables de comprendre ce que c'est qu'un moi, en d'autres termes, que nous ayons quelque idée de la durée, de la continuité et de l'unité de notre existence. Or c'est ce qui ne saurait résulter de la nature des images qui se présentent à nous. Ces images peuvent bien contenir, comme élément commun, l'image de notre corps ; mais la présence de notre image dans un groupe d'images ne suffira jamais à nous faire concevoir ces images comme représentant quelque chose de passé, c'est-à-dire quelque chose qui a été réel. Il n'y aura point de différence entre une telle image et les images tout à fait irréelles que nous construisons souvent, et où nous voyons notre corps se mouvoir. L'idée de passé, justement parce que le passé n'est pas, ne peut être qu'une idée, et non un fait ou un ensemble de faits ; elle suppose donc l'affirmation d'un ordre rationnel et nécessaire entre certaines images. Or nous ne pouvons concevoir à aucun degré notre moi si nous ne concevons pas un passé. Une existence qui ne se rattache à rien dans le passé, et qui n'est que dans le présent, n'est pas une existence : l'être est inséparable de la durée. »

ALAIN, *Revue de Métaphysique et de Morale*, sept. 1899, 3^{ème} art. «Sur la mémoire»

Texte n° 3 : « Aussi l'être qui se réveille ne retrouve-t-il pas son moi tout fait ; il doit se ressaisir, faire une revue rapide de ses idées et de ses souvenirs les plus importants, afin que la vie qu'il va vivre soit rattachée à celle qu'il a vécue avant son sommeil. C'est même dans cet acte, par lequel nous retrouvons et nous recréons notre personnalité, que consiste proprement le réveil : se réveiller, c'est se reconnaître. Un homme qui, donnant tous les signes du réveil, se mettrait à prononcer des paroles et à faire des actions qui n'auraient aucun rapport avec ses habitudes, son métier, ses projets de la veille, ne serait pas à proprement parler réveillé, il serait somnambule. Il n'y a pas de différence entre un homme qui fait des rêves incohérents, absurdes, ou simplement sans rapport avec sa vie passée, et un homme qui les vit : tous deux dorment. Etre réveillé, c'est vivre selon la raison ; c'est rester d'accord avec soi-même ; c'est suivre, méthodiquement, ses résolutions et ses projets ; c'est, en un mot, avoir réellement conscience de soi. On voit par là qu'il y a beaucoup de gens qui passent leur vie à dormir tout éveillés. Inversement, il peut arriver qu'un homme soit bien éveillé quoi qu'il présente toutes les apparences du sommeil. Un mathématicien qui résout en rêve un problème difficile, c'est-à-dire qui, en présentant toutes les apparences du sommeil, développe sa vie normale conformément à la raison, est éveillé par définition, car il serait absurde qu'une pensée vraie fût un rêve.

ALAIN, *ibid.*

Texte n° 4 : « Par exemple, il est sans doute conforme au devoir qu'un marchand ne surévalue pas sa marchandise auprès d'acheteurs inexpérimentés ; et, dans le commerce courant, le marchand prudent ne le fait jamais, mais il a un prix fixe pour tout le monde, en sorte qu'un enfant peut acheter chez lui tout aussi bien qu'un autre. On est donc *loyalement* servi, mais cela ne suffit pas, et de loin, pour croire que le marchand agit ainsi par devoir et d'après les principes de probité ; son intérêt l'exigeait ; car il ne peut être ici question d'inclination immédiate, et l'on ne peut supposer en lui une sorte d'amour pour tous ses clients qui l'empêcherait de traiter l'un plus favorablement que l'autre. Voilà donc une action qui n'a été faite ni par devoir, ni par inclination immédiate, mais seulement par intérêt personnel. »

KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1^{ère} section, § 9,
Bordas, trad. J. Barni et Jacques Muglioni.